

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N° 5031/55

Objet :

Annexe.

Expédié le

2 mai 1905

M. Dauthon

Paris

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître qu'il n'est pas dans les inten-
tions de la Commission Directrice d'acquies-
cences pour les Collections de l'Etat. *Tableau*
que vous avez bien voulu offrir de céder à ces
fins par votre lettre du 10
avril écoulé.

Nous vous renvoyons la
reproduction photographique qui
a été annexée à votre lettre.
Veuillez agréer, M. Dauthon,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

TABLEAUX MODERNES

CH. DANTHON

70, B^D MALESHERBES

PARIS 2 Mai 1905.

33

Monsieur,
Je suis étourdi de ne
pas avoir reçu de vos
nouvelles, au sujet du
Tableau de Van Dyck pour
lequel, je vous ai écrit
et envoyé la photographie.
J'ai peur que au moment
des fêtes vous n'ayez
pas pu vous en occuper,
mais si vous ne pouvez
pas que cette affaire
puisse aboutir, je vous
suis obligé de m'en

renvoyer la photographie
que le passage du
Cathare me rappelle.

Bien à vous
Monsieur de ma
parfaite amitié
P. Danthier

Mon cher Monsieur de Mors,

Où me rend par erreur
la lettre incluse.

J'ignore si quel tableau il
s'agit.

Croyez à très bientôt
sincèrement

Henri Byssens

14 avril 1909

TABLEAUX MODERNES

CH. DANTHON

70, B^D MALESHERBES

PARIS 13. Avril 1905.

Monsieur,

Le Directeur
du Musée Royal
de Bruxelles.

En réponse de votre
honneur du 12 C. N° 5035/55.
j'ai l'avantage de vous
annoncer que je vous
enverrai en même temps
que cette lettre la pho-
tographie du Tableau
dont je vous ai parlé.
Quant au prix il est
de trois cent mille francs.

Le Tableau est en parfait
état de conservation;
s'il vous intéresse et que
vous desiriez le voir je
me met à votre disposition
pour vous le montrer.
Cris bien encadré et
signé à gauche.

Recevez Monsieur
le Directeur
l'assurance de ma
haute considération

Ch. Danthon

13

ph n/

300000

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o: 5031 / 55

Objet

[Signature]

Annexe

du tableau

Expédié le

19 / 4 / 1915

A M Dublow.
Paris

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la Commission Directrice
examinera volontiers, ~~ainsi que~~ ^{ainsi que} ~~vous le proposez~~
~~par votre lettre d'avis~~ ^{par votre lettre d'avis}
l'acquisition éventuelle pour les Collections de
l'Etat, ~~la reproduction photographique~~
de l'œuvre que vous signalez à son attention par votre
lettre du, si il vous convient de
l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi
au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée N^o 9.

Cet envoi devra, M.
avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques
et périls et sans qu'il puisse résulter de
ce chef, pour l'administration des
Musées, aucune sorte d'engagement
ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indi-
quer le prix que vous demandez de
l'ouvrage présenté.

Veuillez agréer, M. *[Signature]*
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

Exp. par l'Antiquaire N^o 1031

TABLEAUX MODERNES

CH. DANTHON

70, B^D MALESHERBES

PARIS 11 Avril 1905.

Monsieur le Directeur
du Musée royal de Bruxelles

Un de mes clients
en possession de l'œuvre
importante de Van Dyck
les "Trois Graces" m'a chargé
de lui trouver un acquiescement.
Ce tableau un des plus
beaux du Maître, doit à
mon avis trouver place
dans un Musée. Le vœu
me semble tout désigné
Van Dyck étant un
enfant de la Belgique.

Je vous en suis obligé
et bien sûr je me
fais plaisir à vous
faire savoir si mon
offre vous agré, dans
ce cas je vous en enverrais
la photographie.
Il mesure la taille
seule, 1. 52. x 1. 42.
signé à droite.

Dans l'attente de votre
réponse recevez, Monsieur
le Directeur, l'assurance
de ma parfaite
candidature

Ch. Danthon